par la police dans la nuit du 29-01-2012

Je me nomme , ressortissant togolais vivant en Suisse depuis 2002. Père de famille d'une fille de 23 ans et de deux garçons, respectivement de 18 et 9ans. Je vis depuis presque 10 ans loin de ma famille pour des motifs d'asile. Toujours en cours de procédure et fatigué psychologiquement par cette longue attente, je viens de vivre dans la soirée du dimanche, le 29 janvier 2012, une grave humiliation de la part de la police fribourgeoise.

Les faits:

Rappelons tout de même que les africains vivent en cette période de la Coupe d'Afrique des Nations (la CAN) un moment particulier, à travers la planète et même ici en Suisse. C'est alors que je rentrais chez moi au environs de 23 heures, après avoir regardé un des ces matches via l'internet avec un de mes compatriotes. C'est alors que je fus interpelé par la police fribourgeoise à 100 mettre du foyer de la Poya (ma résidence) après m'être séparé de ce dernier.. Je déplore la manière inhumaine, par laquelle ces officiers de la police m'ont traité. Sans me demander mon nom ni exiger une pièce d'identité, ils se sont jetés sur moi comme des fourmis magnans. En même temps qu'ils me demandaient de lever les mains en l'air, certains me prenaient par la gorge, d'autres me tordaient les bras en me menottant de façon très rude. Étonné, je leur demandais la raison pour laquelle ils m'arrêtaient, mais la réponse ne me fut donnée qu'après avoir atterri à leur poste et ceci dans la douleur des menottes aux poignets. Une fois arrivé au poste de police de Grange-Paccot, mes ravisseurs m'ont mis dans une petite cellule où ils m'ont fouillé tout nu. Après cette série d'humiliations, je fus contraint d'aller poser mes empreintes. Une fois passé cette étape ils m'ont enfermé à clef dans la même cellule ou ils m'avaient mis, sans ma veste dans une cellule à demi chauffée. .

Après 40 minutes de garde à vue, à agoniser dans cette cellule, ils m'ont relâché en me remettant mes affaires saisies à savoir: portable, ma veste, porte monnaie avec mes 48- CHF.

Pour enfoncer le clou, ils m'ont traité de malchanceux avant de me dire de rentrer chez moi alors qu'il était minuit passé et qu'aucun bus n'étais plus en circulation. Conscient de ce fait, et vue la distance qui sépare le poste de police de ma résidence, je leur ai demandé par quel moyens rentrerais-je chez moi? C'est alors qu'ils m'ont fait attendre plus de 30 minutes, avant que deux policiers, un homme et une femme me ramenèrent à mon domicile.

Sur le chemin du retour le policier me demanda si j'avais de la famille, voire des enfants ici en Suisse. Dans ma douleur je lui ai répondu que cela fait 10 ans que je vis éloigné de ma femme et mes enfants restés au Togo, pour des motifs d'asile.

Au retour au foyer de la Poya, je n'ai pas eu une nuit tranquille. Cette scène ignoble m'envahissait à tel point que je versai des larmes jusqu'au petit matin. Mon grand regret est de déplorer ces traitements ici en Suisse, pays signataire de la convention des droits de l'homme et qui, de surcroit, abrite des grandes institutions internationales de protection et de défenses des droits humains. Je précise que ces genres de traitement ne sont pas différents des cas similaires que j'ai vécu au Togo, pays enraciné dans la dictature de père en fils et depuis plus de 45 ans. Ce fut pour moi le rappel de ces moments de torture que j'ai vécus à la Direction de la Police Judiciaire (DPJ) de Lomé (Togo)

Fait à Fribourg, le 05-02-2012.

J'écris ceci en témoignage pour mes enfants et pour tous ceux qui souvent se retrouvent dans ces situations où la dignité de l'homme est complètement bannie du circuit quotidien.